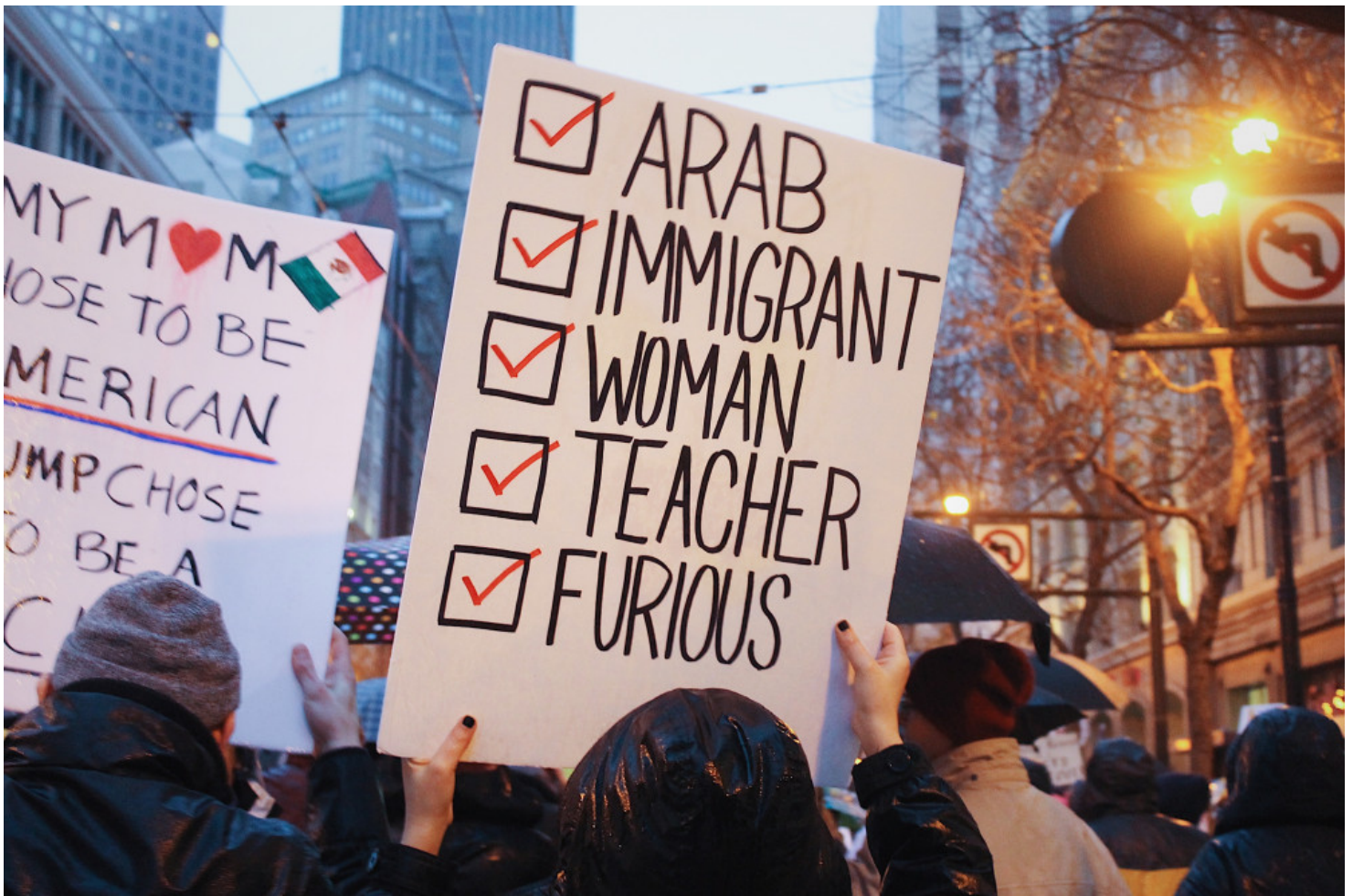


Sortir de la lecture « communautarisante » et remettre la question de la Justice au centre

Rédigé le 19 décembre 2019 par : Eva Maria Jimenez

JUSTICE



Depuis la fin des années 80, l'accusation de communautarisme est devenue, dans le monde francophone, le prétexte ultime pour délégitimer un groupe stigmatisé par ailleurs. Aujourd'hui, elle est souvent soutenue vis-à-vis d'un groupe bien déterminé dans un objectif de protection d'une

En tant que syndicaliste féministe laïque musulmane, il me semblait important de revenir sur la conjoncture et ses urgences réelles. La crise organique[1] dont on peut discuter les ressorts fait état d'une démocratie à deux vitesses : la désorganisation sociale fait rage comme le démontre la polarisation des gilets jaunes, eux-mêmes constitués contre ce qu'ils considèrent comme l'establishment politique, voire même syndical. En effet, les débats internes font rage entre celles et ceux qui relèvent la menace migratoire et communautariste comme imminente et les autres, attachés comme nous à une justice sociale pour toutes et tous. Il s'agit d'en prendre acte pour pouvoir développer un horizon commun loin d'une vision manichéenne de la société où chacun-e doit choisir son camp.

Une démocratie à deux vitesses en termes de justice et d'égalité

Le système démocratique actuel a été défini autour de garanties d'égalité et de justice qui ont suivi les deux guerres mondiales, faisant la part belle aux organisations syndicales prônant la négociation collective et par là-même la solidarité.

Or, les rapports du centre UNIA ou du CCIB et le dernier rapport Eurostat objectivent une série de discriminations dans la société : la Belgique est le pays qui discrimine le plus à l'embauche au niveau européen[2]. Les groupes sociaux sont mis en concurrence, divisés par un racisme structurant et structurel qui trace une ligne de fracture dans la société.

Par ailleurs, le prétexte « universaliste » est souvent brandi par certaines féministes et leurs soutiens, à gauche comme à droite, pour que les questions identitaires ne viennent pas supplanter les préoccupations sociales.

Or, l'aliénation des femmes musulmanes *visibles* (portant un signe d'appartenance religieuse) et des personnes migrantes, se situe au croisement des politiques sociales, d'emploi et d'enseignement belges, en lien avec les politiques européennes et internationales, empreintes d'une vision orientaliste[3] qui a favorisé la colonisation.

Dans ce contexte, il est essentiel de croiser plusieurs perspectives pour analyser les discriminations institutionnelles subies par les femmes, a fortiori lorsqu'elles cumulent

malgré elles plusieurs facteurs de discrimination, à l'instar d'une femme afro-descendante noire queer musulmane, en situation de handicap, par exemple. Les Droits Humains, notre Constitution, la Convention d'Istanbul, les dispositifs européen et international du gender mainstreaming (1995) et tant d'autres principes ont beau exister, ces femmes éprouvent chaque jour le carcan d'une oppression multidimensionnelle.

Le phénomène auquel elles font face est socialement imbriqué[4] : même "l'intersectionnalité implicite" introduit la prémisse qu'aucune catégorie sociale n'existe en isolement et que la sociogenèse de chacune est liée de façon variable, imprévisible et parfois contradictoire aux autres catégories du pouvoir structurant les relations sociales[5].

Le communautarisme comme argument d'illégitimité

A cela s'ajoutent de nouveaux outils sémantiques, éprouvant les personnes racisées à l'aune de l'hégémonie culturelle[6] et du racisme institutionnel. Le dévoiement des termes communautarisme et laïcité en témoignent. Il s'agit donc d'interroger nos épistémologies et non des valeurs morales susceptibles de produire des théories raciales refusant le mot race comme signe extérieur du phénomène d'exclusion alors même qu'il existe bel et bien des races politiques. Le racisme use ainsi d'une nouvelle sémantique pour aliéner les individus d'une communauté quelconque au principe de soumission qui la régirait nécessairement, selon l'avis de Pierre-André Taguieff[7].

Ainsi, la question de la laïcité versus la question du voile dans les écoles et les administrations étaient au centre des accusations de communautarisme liées au tract d'invitation à une soirée-débat sur la place du culte à Bruxelles par des représentants écologistes de St Josse en période électorale.

Or, le contexte politique est particulièrement hostile à l'islam; il s'exprime à travers le voile des femmes parce qu'il propage le récit de « sauvetage » des migrantes et Musulmanes d'une culture arriérée, pour « l'égalité des sexes », pilier de la Nation[8]. C'est ainsi que Sarah R. Farris identifie l'idéologie néolibérale comme constitutive du racisme, a fortiori sexué (sur des femmes), d'autant plus que les théories économiques qui le favorisent reposent sur des présupposés masculins.

Dans la foulée des déclarations qui ont suivi la polémique, Nicolas Bossut, directeur de Bepax analysait la situation sans complaisance sur les réseaux sociaux : « nous sommes donc ici face une obsession politique spécifiquement francophone, celle de l'universalisme et de la peur de voir émerger des voix divergentes, des voix minoritaires, perçues comme des bulles d'arriération et de barbarie dans la société ». De même, Jean-Baptiste Dayez, militant écologiste, déclarait que le prétexte de l'universalisme étouffait en réalité les minorités et leurs spécificités : « personne ne peut se sentir accueilli par une société qui ne garde que la part communément acceptable (d'un point de vue ethnocentré) de lui » ou d'elle.

Le 29/10/19, en France, le Sénat votait l'interdiction de signes religieux pour les parents accompagnant les sorties scolaires. Le lendemain FR 24 titrait l'article en la matière comme suit : le Sénat vote l'interdiction du port du voile en sortie scolaire [\[9\]](#). En effet, ce vote intervient dans un contexte particulièrement sensible : d'une part, le Rassemblement National a fait sortir une femme en foulard d'un Conseil auquel une classe rendait visite pour mieux comprendre la « démocratie en actes », d'autre part, un attentat venait d'être commis par un sympathisant du FN à l'encontre de fidèles d'une mosquée. Le même jour, l'édito de l'OBS décryptait la situation comme « le réveil de la vieille intolérance au nom d'une laïcité » qui serait adossée aux « racines chrétiennes de la France », « l'islam et ses coutumes considérées comme rétrogrades », accusés de dissoudre la « communauté nationale » [\[10\]](#). Choc des cultures au travers du choc des communautés, en somme. Il en est de même pour la communauté des Roms dont il faut légitimer la marginalisation.

Selon Marwan Mohammed, sociologue au CNRS (Centre M. Halbwachs), « le terme communautarisme renvoie à des mobilisations de groupes minoritaires, jugées illégitimes », qui réclameraient des droits spécifiques [\[11\]](#). Contrairement à l'usage anglo-saxon à travers le terme *communitarianism*, qui met en valeur une forme d'implication dans sa communauté, le terme francophone, à travers des accusations d'entre-soi, disqualifie les groupes minoritaires incriminés par les présumés qui les sous-tendent. Pourtant les quartiers les plus homogènes socialement sont les « ghettos de riches », le groupe dominant étant expert dans la manière de mettre à l'écart les groupes qu'il considère comme subalternes, notamment au travers de la gentrification. Les personnes les plus précarisées, le plus souvent racisées, n'ont pas le choix et subissent les « politiques du

logement social » [\[12\]](#).

L'étiquette « communautariste » constitue ainsi un ensemble de préjugés qui visent à délégitimer la lutte pour l'égalité de droit et de traitement des groupes minorisés, niés dans leur citoyenneté.

En particulier celle des femmes dont la visibilité est encore plus "sélective" dans le sens où elles sont soit vues de manière misérabiliste et partielle, comme victimes dépendantes nécessitant leur sauvetage de la domination masculine nécessairement islamique, soit de manière partielle, comme victimes culturelles propres à être exhibées, et non en tant que protagonistes-sujettes d'un projet de société. Les mêmes mécanismes sont à l'œuvre à l'heure de considérer la légitimité des revendications de migrants avec et sans papiers.

Par ailleurs, alors que les Musulman·e·s sont aujourd'hui les premier·e·s à être taxés de communautaristes, M. Mohammed relève que la « communauté musulmane est marquée par une forte fragmentation et façonnée par les discours stigmatisants ». Il faudrait dès lors parler de communautés musulmanes, au pluriel, et non réduire ce groupe hétérogène à une essence particulière.

Selon lui, plutôt que d' « opposer communautés et société », il serait judicieux de reconnaître les différentes communautés qui composent une société sur le même pied d'égalité.

Deux travers fondamentaux

« C'est le triomphe définitif d'un système de domination quand les dominés se mettent à chanter ses vertus. » [\[13\]](#)

Deux des fléaux du racisme aujourd'hui sont le racisme intériorisé (des personnes racisées elles-mêmes) et le racisme paradoxal (des supposés soutiens à la lutte contre le racisme), tous deux vecteurs ultimes de l'hégémonie culturelle.

La conjoncture permet de dégager ces deux freins majeurs à l'auto-émancipation des femmes musulmanes visibles dans leur chemin vers la reconnaissance, la dignité, l'égalité

de droit. D'une part, le racisme intériorisé, source de délégitimation de ces femmes en recherche d'autonomie, d'autre part, le racisme paradoxal émanant d'organisations a priori de gauche et visant l'intérêt général ou antiracistes.

De nombreuses personnalités supposément arabo-musulmanes sont ainsi montrées en exemple parce qu'elles « s'intègrent » en critiquant l'islam comme religion et l'Islam comme civilisation. Le racisme intégré des personnes d'origine, de religion ou de culture musulmanes ou apparentées est une plus-value de leur légitimité.

Par ailleurs, le racisme paradoxal est celui qui gangrène les organisations censées lutter contre les injustices et les inégalités vécues par certaines franges de la population, en ce compris les femmes musulmanes visibles, et notamment suivant le prétexte de ne pas dériver vers le communautarisme. Or, la différence religieuse comme marqueur raciste est souvent éludée dans certaines organisations antiracistes et féministes mainstream. Pourtant, comme le rappelle Ramón Grosfoguel, l'exemple de la colonisation britannique en Irlande révèle une mécanique raciste similaire à l'expérience vécue par les Musulman-e-s aujourd'hui : « dans l'histoire coloniale irlandaise, les Britanniques ont construit leur supériorité raciale sur les Irlandais, non pas à travers des marqueurs de couleur mais à travers la différence religieuse. Ce qui apparaissait comme un conflit religieux entre protestants et catholiques était en réalité un conflit racial de type colonial. Dans l'islamophobie contemporaine en Europe ou aux États-Unis, l'identité religieuse musulmane constitue le marqueur privilégié de la supériorité/ infériorité par rapport à la ligne de l'humain[14] ».

En France, depuis 2004 (toujours avec un effet de contagion dans le débat belge), on légitime cette forme de racisme, et la sémantique qui la soutient, dans les organisations censées lutter pour le droit d'avoir des droits. Prenons ainsi l'exemple de Lutte Ouvrière en France parmi tant d'autres discours portés à gauche. La citation suivante se retrouve à plusieurs endroits de leurs déclarations de campagne "nous nous opposons aussi aux pressions pour le port du voile et aidons, dans la mesure de nos moyens, les femmes qui veulent rejeter ce symbole de soumission[15]": leur vision de l'islam et des femmes voilées est tronquée suivant une perception ethnocentrée, sans parler des déclarations faites dans le contexte Decathlon-hijab de running qui parlent de la nécessité de « libérer les femmes d'une odieuse contrainte barbare »[16].

Une justice à 3 dimensions

Enfin, à l'heure de l'urgence écologique et sociale, les luttes pour la justice climatique et sociale à l'aune du défi migratoire doivent s'inscrire dans l'interrogation de nos solidarités à l'intersection des multiples oppressions que vivent d'abord les populations les plus précarisées. Parce que ni la solidarité ni le principe de convergence des luttes ne peuvent être imaginés dans une perspective à sens unique.

Or, les récentes marches climatiques ont soulevé des critiques à l'égard de certaines communautés qui ne seraient pas suffisamment représentées lors des manifestations. Pour les communautés racisées, l'urgence est ailleurs, à la recherche d'un emploi digne et d'un logement salubre ; et surtout les revendications de justice climatique ne prennent pas la mesure de l'urgence migratoire ni de l'urgence sociale d'un agenda sans cesse différé.

Ceci démontre également, il faut le rappeler, que le communautarisme, en plus d'être une accusation, est une injonction lorsqu'il s'agit d' « inviter » certaines communautés à se désolidariser ou justifier le pourquoi et le comment du moindre de ses actes.

Le backlash des politiques d'é-immigration dans l'urgence écologique et sociale se situe également dans les discours populistes d'extrême-droite[17] ou la non-évocation du problème par les partis progressistes qui participent à la division du monde au travers de la manière dont certaines luttes valent mieux d'être menées que d'autres.

On en oublierait que la justice climatique ne se borne pas à lutter pour réduire la température globale de 2 degrés ou à théoriser la réduction de l'émission des gaz à effets de serre. En effet, comme nous le rappelle A. Malm : « ce ne sont pas les pauvres qui polluent, ce ne sont pas eux qui ont choisi le pétrole et le charbon comme carburants de notre civilisation. C'est comme outil optimal de colonisation et de maîtrise des travailleurs que l'exploitation de l'énergie fossile s'est imposée[18]. »

[1] Lire à ce sujet <https://www.contretemps.eu/gilets-jaunes-urgence-acte-kouvelakis/> mis en ligne le 21/01/19, mettant en lumière les données d'une enquête sociologique coordonnée par Yann Le Lann

[2] M. Paquay, https://www.rtbf.be/info/economie/detail_la-belgique-pire-eleve-europeen-de-l-integration-des-immigres-sur-son-marche-du-travail?id=10233678 , 29/05/19

[3] Lire à ce sujet Sarah R. Farris, In the Name of women's rights : the rise of femonationalism, Duke University Press, 2017

[4] Au sens de l'imbrication des rapports sociaux

[5] GALLOT F., Enjeux et défis de l'intersectionnalité, Entretien avec Sirma Bilge, in Contretemps, <http://www.contretemps.eu/fr/interventions/enjeux-d%C3%A9fis-lintersectionnalit%C3%A9-9-entretien-sirmabilge>, écrit le 30/04/12

[6] Concept développé par Antonio Gramsci dans les années 30 pour illustrer l'empreinte de la classe dirigeante dans les représentations des travailleurs. ses les amenant même à adopter la vision dominante

[7] Cahier du CEVIPOF n° 43, Autour du Communautarisme, 09/2005

[8] Sarah R. Farris, Ibid.

[9] <https://www.france24.com/fr/20191029-senat-vote-interdiction-port-voile-sorties-scola>

[ires-education-france-laicite](#)

[10] <https://www.nouvelobs.com/editos-et-chroniques/20191030.OBS20466/la-france-catholique-ou-le-reveil-de-la-vieille-intolerance.html>

[11] Marwan Mohammed, et Julien Talpin, *Communautarismes*, la Vie des Idées, puf, Paris, septembre 2018.

[12] Valérie Sala Pala, *Discriminations ethniques. Les politiques du logement social en France et au Royaume-Uni*, Rennes, PU de Rennes, 2012

[13] Ngugi Wa Thiong'o dans son ouvrage *decolonising the mind*, 1986

[14] Grosfoguel, Ramón. « Un dialogue décolonial sur les savoirs critiques entre Frantz Fanon et Boaventura de Sousa Santos », *Mouvements*, vol. 72, no. 4, 2012, pp. 42-53.

[15] Nathalie ARTHAUD dans plusieurs articles et campagnes de Lutte Ouvrière <https://lesglorieuses.fr/lesfemmes-ont-le-pouvoir/nathalie-arthaud2017/>

[16] Voir la déclaration mise en avant sur Facebook https://m.facebook.com/story.php?story_fbid=2140381849361563&id=308951415837958 qui mène vers leur Portail <https://www.lutte-ouvriere.org/breves/algerie-le-voile-est-une-prison-pour-les-femmes-117438.html>

[17] Le populisme d'extrême-droite catalyse des discours qui favorisent la transition de politiques de classe vers des politiques chargées de valeurs et de symboliques, de politiques idéologiques à des politiques identitaires, des clivages socio-économiques à des clivages culturels (Irina Krasteva 2017 *Re/De/Constructing the Far-Right Youth : between*

the lost generation and the contestatory citizenship,21)

[18] https://www.scienceshumaines.com/l-anthropocene-contre-l-histoire_fr_38450.html



Avec le soutien de la
Fédération Wallonie-Bruxelles

Ed resp : Ghaliya Djelloul
Chaussée Saint-Pierre, 208
B-1040 Bruxelles
Tél : 02/896 95 00
info@bepax.org
www.bepax.org
IBAN : BE28 7995 5017 6120